

N° 0482 / MFB-CAB. 

NOTE CIRCULAIRE

La délivrance du nouveau Numéro d'Identification Unique (NIU) intégrant des paramètres biométriques, a commencé à partir du 10 août 2020.

Toutes les personnes physiques ou morales détentrices d'un ancien numéro d'identification unique, sont invitées dès à présent à le renouveler.

Exceptionnellement la délivrance et le renouvellement du NIU donnent droit, gratuitement, à l'établissement d'une nouvelle carte, jusqu'au 31 décembre 2020. 

Fait à Brazzaville, le 13 AOUT 2020

Le Ministre,



LARGE DIFFUSION